

<b>Commune : Gray</b>	<b>Ecole : Moïse Lévy</b>
<b>Date : 19 octobre 2017</b>	<b>Horaire : 17h</b>
<b>Présents :</b>	
Enseignants : Mmes Bonnin, Jehl, Pesenti, Bouthiaux, Jeudy, Bauman, Jacquin, Rodrigez, Henriques, M. Jeandel	
AESH : Mme Paguet, Mme Chaudot, Mme Terreaux, Mme Stimac, Mme GrandPerrin	
RASED : Mmes Camburet et Viegas	
Représentante de la mairie : Mme Losc	
Représentants de parents : Mmes Bouras, Chahbi, Duzcu, Ettaoussi, Bekhaled, Guzen, Jacquot, Legrand.	
Invités (associations, services médicaux,....)	
<b>Absent(s) :</b> Mmes Boztepe, Lallemand	
<b>Absent(s) excusé(s) :</b> Mr Richard (DDEN), Mme Flety (mairie), Mr Ozbay, Mme Guyot, Mme Flety	

**Ordre du jour :**

1. Présentation de l'équipe pédagogique
2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants
3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire
4. Le REP Romé de l'Isle : présentation, projets et actions
5. Projets pour l'année en cours (école et classes)
6. Point sur les travaux et la sécurité à l'école
7. Questions diverses

## 1.Présentation de l'équipe pédagogique

	CP	CLIS	CE1	CE2	CM1	CM2
Titulaire	J.Jeandel	M.Bonnin	A.Jehl	C. Pesenti	D. Bouthiaux	S. Bauman
complément	Mme Theneaud remplacée par Mme Jeudy	Mme Theneaud remplacée par Mme Jeudy				E. Henriques
AESH		C.Paguet	A.Stimac C. Chaudot		M.Grandperrin	L. Terreaux

-dispositif PMQDC : Mme Jacquin, intervient prioritairement au CP cette année (tous les matins). Elle permet un renforcement sur les apprentissages fondamentaux en proposant plusieurs types d'interventions : co-intervention et/ou dédoublement de la classe. L'école est en Réseau d'Education Prioritaire. Mme la DASEN de Haute Saône souhaitait, pour cette année scolaire, inscrire les classes de CP de REP dans une dynamique de préfiguration des CP dédoublés (qui ne concernent que les REP+ pour l'instant) puisque l'année prochaine, l'ensemble des CP (REP et REP+) seront dédoublés. L'objectif étant d'atteindre 100 % de réussite à la fin de l'année de CP pour l'ensemble des élèves.

-Rased : Mme Viegas (enseignante spécialisée) et Mme Camburet (psychologue de l'Education Nationale). Présentation de sa composition, de leurs missions et de leur secteur d'intervention.

-Enseignantes référentes pour les élèves bénéficiaires d'un PPS auprès de la MDPH ( 15 élèves) : Mmes Hartemann et Gorski

-Médecin scolaire : Mme Guillaume (santé scolaire et protection de l'enfance), l'infirmière est en cours de recrutement, Mme Verhille ayant changé d'affectation.

- Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) qui dirige la circonscription de Gray : Mme E. Oudon

-les maîtres d'ELCO :Mme El Masbahi (en congé) et M. Akinci

-les agents d'entretien de l'école : Laurence, Christine et Patrick, présents sur les temps scolaires (mais pas que).

-décharge de direction : cette année, ¼ de décharge sur la fonction de Direction (le mardi). Mr Jeandel occupe par ailleurs la mission de Coordonnateur du REP Romé de l'Isle. ½ décharge est allouée depuis cette année (lundi et vendredi). D'ici quelques semaines (le temps que des petits travaux soient réalisés par le Conseil Départemental), il occupera un bureau au Collège le lundi pour assurer cette mission et renforcer encore un peu plus la coordination ente les établissements du Réseau.

## 2.Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants, attributions du conseil d'école.

\*date du scrutin : vendredi 13 octobre, 12 parents candidats, 154 électeurs inscrits, 103 votants (67% de participation), 31% des suffrages sont blancs ou nuls (moins que l'année dernière), les représentants sont élus avec 100% des voix (merci à Mmes Guyot, Bekhaled, Ettaoussi et Chahbi qui ont pu venir aider pour la tenue du bureau et le dépouillement).

\*Rappel de la composition du conseil d'école : participants de droit (mairie, DDEN, IEN, enseignants, un membre du RASED, représentants de parents) et invités si besoin (médecin scolaire, infirmière scolaire, AESH, représentants associatifs ou de services extérieurs).

Présidé par le directeur, constitué pour une année. Au moins 3 réunions/an, il peut être réuni de manière

extraordinaire sur l'initiative du maire, du directeur ou de 2/3 des membres de droit.

Chaque conseil donne lieu à un compte-rendu, diffusé à tous les participants, affiché dans le hall de l'école et consultable sur le Blog de l'école.

\*Rappel du rôle des représentants de parents (voir docs distribués : attributions et décret du 31/08/06)

\*l'horaire à 17h convient-il ? Faut-il choisir une autre plage horaire ? Cela convient aux participants.

### **3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire**

\*effectifs : 107 élèves à ce jour (conforme aux prévisions). A prévoir : 1 départ en CP pendant les vacances de la Toussaint.

CP	CE1	ULIS	CE2	CM1	CM2
22	16	8	17	19	25

Cette année le nombre d'élèves relevant de la MDPH accueillis à l'école : 8 en ULIS et 6 scolarisés dans les 5 autres classes, pour certains accompagnés par une AESH, pour d'autres en attente de notification.

5 AESH travaillent à l'école et font pleinement partie de l'équipe pédagogique au delà même de l'élève pour lequel elle sont nommées. Elles participent aux réunions d'équipes, aux conseils de maîtres, de cycles, aux équipes de suivi de scolarité

L'année prochaine : 25 départs de CM2, arrivée de 23 CP : l'effectif prévu (96 hors ULIS) devrait permettre d'être à l'abri d'une fermeture de classe.

Pour rappel : seuil en vigueur d'ouverture 125, seuil de fermeture 96 (seuils Education Prioritaire).

\*Concernant l'année 2016/2017, voici les taux de fréquentation annuels par classe:

CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2	ULIS
93,00%	96,00%	94,00%	94,00%	96,00%	80,00%

Plusieurs familles sont parties de façon anticipée en vacances ou revenues tardivement, malgré les informations données : nous rappelons la procédure à suivre. Une demande écrite doit être faite et est transmise à l'IEN par Mr Jeandel. Lorsque cette demande écrite n'a pas été faite, un signalement d'absence est transmis aux services départementaux. La mairie ajoute à ce sujet que le nombre de transmissions d'absence est élevé cette année et que de ce fait, la mairie va rencontrer les familles concernés.

Mr Jeandel rappelle que les calendriers scolaires sont connus plusieurs années à l'avance et consultables sur le site du ministère de l'Education Nationale ou sur le Blog de l'école (pour celles de cette année).

\*organisation des rencontres parents/enseignants pour cette année scolaire

-*Le jour de la rentrée* : accueil dans la cour avec les informations principales + un petit temps en salle polyvalente pour les parents pouvant restés.

-*Chaque enseignant en début d'année scolaire* : elles ont eu lieu le vendredi 26 septembre à 15h30, avec une nouvelle organisation : une dizaine de parents ont participé à la réunion collective avec Mr Jeandel puis ont ensuite rejoints la classe de leur enfant pour une rencontre avec l'enseignant(e). Pour chaque réunion, entre 15 à 50% de parents étaient présents. Pour la classe d'ULIS cette réunion a été remplacée par une rencontre individuelle avec Mme Bonnin.

Ces réunions permettent de faire connaissance, s'impliquer dans le suivi des enfants, avoir des indications sur la façon dont chacun peut aider son enfant à la maison, s'informer sur les programmes officiels... et de montrer à son enfant l'importance que ses parents accordent à l'école.

Avis sur la nouvelle organisation ?

-Il peut également y avoir des *rencontres à la demande* (prendre rendez-vous).

-Certains *projets de classe* donnent lieu, en cours d'année à des échanges et rencontres avec les parents.

-Chaque élève a également un *cahier de liaison* qui reste l'élément essentiel permettant le lien école / famille.  
-Il existe des réunions particulières pour les élèves bénéficiant d'un *Projet Personnalisé de Scolarisation* (pour faire le point, faire savoir ce qui est mis en place, rencontrer tous les partenaires, fixer de nouveaux objectifs, proposer de modifier l'orientation) ; ces réunions sont organisées et menées par les enseignantes référentes Mmes Gorski et Mme Hartemann.

-Les réunions *PPRE* auront lieu en période 2 pour les élèves pour lesquels les compétences de leur niveau de scolarisation risquent de ne pas être maîtrisées : elles permettent de faire le point sur les réussites, difficultés et besoins de chaque élève, des aides déjà en place, de définir les nouvelles aides à apporter si nécessaire et donc d'adapter le mieux possible les objectifs aux besoins de chaque élève, en présence de tous les partenaires.

### \*L'enseignement des langues

-Chaque enseignant pratique l'anglais dans sa classe (anglais seulement car c'est la seule LV1 proposée en 6ème à Romé).

-ELCO : les cours ont démarré depuis 4 semaines en différé (comme dans l'ensemble du département). Il a lieu le mercredi matin de 9h à 10h30 pour un premier groupe (ce1-ce2) et de 10h30 à 12h (cm1-cm2). Le groupe des collégiens est accueilli de 12h30 à 14h mais cet horaire semble poser des problèmes d'organisation pour Mr Akinci (il intervient dans tout le département). Il a proposé de faire le cours des collégiens le Samedi matin. Le directeur n'y a pas répondu favorablement pour une question d'occupation des locaux en dehors du temps hebdomadaire d'école. Mr Jeandel l'a invité à se rapprocher du Collège Romé de L'Isle pour évoquer ses difficultés. Il apparaît que son emploi du temps hebdomadaire est très dense, comporte de multiples contraintes. Il semble également impossible que ce cours ait lieu le samedi matin au collège (locaux fermés). Mr Akinci aurait sans doute besoin d'être accompagné pour constituer un emploi du temps réalisable et permettant aux élèves d'être accueillis dans de bonnes conditions.

Mme Meshbahi est en congé jusqu'au mois de décembre. L'Inspection Académique s'est rapprochée du Consulat Marocain pour savoir si un remplacement était envisagé. La réponse a été négative. De fait les cours reprendront avec le retour de Mme Meshbahi. Une information dans ce sens a été donnée à l'ensemble des familles concernées.

### \*le règlement intérieur de l'école

Comme chaque année il a été distribué pour lecture et signature à tous les parents, associé à la charte de la laïcité. Il comporte toutes les informations relatives au fonctionnement quotidien de l'école. C'est le document auquel nous nous référons toujours lorsqu'un élève doit être, de par ses agissements, sanctionné. Les familles sont tenues de le respecter aussi.

Deux changements apparaissent cette année dans le règlement intérieur :

- les horaires de l'école (sur le temps de l'après midi puisque l'école comme l'ensemble des écoles de la commune ne travaillent plus que sur 4 jours).
- les horaires des APC qui se placent sur la pause méridienne (Lundi, jeudi et Vendredi) de 11h40 à 12h10. Mr Jeandel rappelle que les APC sont pour la plupart des classes un temps de remédiation. La classe de CP propose à tous les élèves d'y participer, cela prendrait plus la forme d'ateliers de jeu.

Le conseil d'école doit se positionner et voter le nouveau règlement intérieur :

résultat : pour à l'unanimité.

L'équipe pédagogique souhaiterait proposer de nouveaux horaires pour la rentrée 2018. En effet, commencer la journée à 8h40 n'a plus lieu d'être puisque les APC n'ont plus lieu de 8h à 8h30 mais de 11h40 à 12h10.

Une harmonisation avec la maternelle est obligatoire afin qu'il n'y ait pas un trop gros décalage avec ses horaires. 10 minutes sont nécessaires aux familles pour déposer leurs enfants dans une école puis dans une autre.

Quelle pourrait être l'échéancier pour proposer de nouveaux horaires au conseil municipal ? (Maternelle et Moïse Lévy) Accueil à 8h20, sonnerie à 8h30 et sortie à 11h30. A voir avec le Conseil municipal, l'école maternelle et la direction académique.

#### **4. Le Réseau d'Éducation Prioritaire Romé de l'Isle**

L'école Moïse Lévy fait partie du Réseau d'Education Prioritaire Romé de L'Isle. A ce titre des dotations supplémentaires sont attribuées par l'Etat mais aussi par la Ville de Gray.

L'appartenance au « label » *Education Prioritaire* est liée au calcul d'un indice social : pourcentage d'élèves issus de catégorie socio-professionnelles défavorisées, taux de boursier (collège), pourcentage d'élèves avec un an de retard à l'entrée en 6ème, pourcentage d'élèves issus du Quartier Prioritaire Politique de la Ville.

Ainsi le Réseau d'Education Prioritaire est étroitement lié au Programme de Réussite Educatif de la Ville de Gray ; l'un n'allant pas sans l'autre tant dans ses objectifs que dans sa dotation.

#### **\*Le Projet de Réseau :**

Le projet de réseau entre dans sa troisième année de fonctionnement.

Pour mémoire, les axes de travail retenus au sein du réseau sont les suivants :

- Faciliter les acquisitions et les connaissances fondamentales en particulier celles de la langue écrite et orale
- Favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages et au vivre ensemble.
- Développer la co-éducation pour améliorer avec les familles et les partenaires la réussite des élèves.

L'école Moïse Lévy travaillera spécifiquement ses 3 axes à travers plusieurs actions (reconduction des actions 2017-2018) :

*L'utilisation des salles informatiques du Collège, Dispositif Coup de Pouce Lecture, Projet fête de la musique, Création d'une médiathèque, Les rallyes jeux de mots*

Par ailleurs, l'école s'engagera dans des actions collectives avec le Collège et la maternelle cette année : *Réalisation d'une émission de web radio commune en fin d'année, travail communs sur l'alimentation, la santé, le sport, utilisation d'un outil de relecture pour les classe de CM1-CM2 (commun avec le collège), ouverture de l'école aux parents en partenariat avec Aami70 à destination des parents immigrés nouvellement arrivés.*

#### **\*La Politique de la Ville :**

L'école a pu bénéficier cette année de financement dans le cadre de la Politique de la Ville. Le Dispositif Coup de Pouce Lecture s'est vu attribué une enveloppe de 4100 € par le CGET. Le budget a été complété par la CAF de la Haute Saône (2400€ dans le cadre des projets CLAS). Ainsi le club a pu se dérouler dans des conditions optimales (le CCAS de la Ville étant le gestionnaire du dispositif).

Par ailleurs un budget municipal supplémentaire de 2000€ est alloué aux 3 établissements du réseau. La répartition se fait au prorata du nombre d'élèves issus du quartier Politique de la Ville Prioritaire (**70 % de l'effectif de l'école en 2016-2017**). Une somme de 946,75€ a été dépensée dans ce cadre là en 2017 :

- achat de DVD (projet médiathèque) : 133,88€
- achat d'un DVD perdu : 49,57€
- achat de livre (projet de liaison avec le collège) : 130,81€
- achat de livres sur le thème de l'alimentation : 184,76€

Il reste 447,73€

## Les Equipes Pluri-disciplinaires de Soutien :

Le coordonnateur du REP est associé par la municipalité pour la constitution d'une Equipe Pluridisciplinaire de Soutien. Cette équipe se réunit toutes les six semaines et proposent en accord avec les familles concernées, des situations pouvant bénéficier d'une aide, d'un appui du CCAS, des Associations installées dans le quartier prioritaire ou même au delà : l'idée est de mobiliser l'existant au service de la réussite éducative des enfants du quartier et de proposer plus si l'existant ne suffit pas.

## **5. Les projets pour l'année en cours**

### **Projets communs à toute l'école**

Cette année, les projets sont contraints par un crédit animation en baisse (-600€). L'équipe, consciente des efforts à faire dans un contexte de budget contraint, regrette malgré tout cette compression budgétaire qui impacte directement des projets qui étaient installés depuis de nombreuses années dans l'école. L'ASEP Moïse Lévy, s'est déjà mobilisée à travers deux ventes de pain et de gâteaux pour compenser et abonder le budget de l'association en vue de proposer des projets et des sorties de qualité aux élèves.

- Adhésion à l'USEP . **Pas d'adhésion cette année** (coût de 600€ habituellement).
- les récrés-surprises : reconduction du projet qui a beaucoup de succès ! La première, offerte par la classe d'ULIS a été la cérémonie d'ouverture des Olympiades ! Chaque classe proposera à ses camarades une récré-surprise dans l'année.
- les olympiades le vendredi 20/10 : les Olympiades ont été remises à 2 reprises compte tenu des conditions météo peu favorables.
- Être spectateur : l'équipe fait le choix de proposer aux élèves des spectacles de qualité .

Dans le cadre du festival Voix-là, certaines classes ( CE2, CM1, CM2) assisteront le 8/12 à un spectacle adapté à leur âge : Berthe aux grands pieds. Des ateliers avec la compagnie seront proposés autour du spectacle (4 séances). Coût : 350€

JMF : spectacle au théâtre de Gray les 15/03 (*Les aventures du prince Ahmed*) pour la classe de CE1 (coût : 5€/ élève soit 80€)

Nous avons aussi prévu de continuer à collaborer avec le Cinémavia pour des séances de cinéma (programmation faite avec P. Calvat, autour d'une thématique choisie par l'équipe : cette année alimentation, sport, santé) – 3 ou 4 films (coût approximatif de 1500€-à vérifier)

- Intervention de la maison des Sciences de Montbéliard dans toutes les classes de l'école : le *Colporteur* (thème de l'alimentation et de la santé) à la fin du mois de mars (dans toutes les classes). Le coût de cette intervention 400€ financées par le budget PRE fond Mairie 2018.
- Création d'un blog d'école. Une demande de création d'un blog a été fait en juin au Rectorat (Direction des Services Informatiques). Il a été « livré » mi-septembre. Une demande d'autorisation auprès des familles a été faite pour être conforme au respect de la liberté de chacun à être exposé non non sur internet. Une immense majorité de familles autorise l'école à afficher les productions des élèves ainsi que leur photo dans le cadre de restitution de travail. Les familles qui ne le souhaitent pas verront leur enfant flouté ou recouvert d'une pastille noire.

Le blog a un double objectifs :

- Offrir un nouveau support de production pour les élèves qui participent à la création des articles, produisent les écrits en utilisant l'outil informatique.
- Utiliser un nouvel outil de communication avec les familles pour diffuser des informations institutionnelles mais également mettre en valeur les productions de leurs enfants.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://elem-moise-levy-gray.ac-besancon.fr>

Des liens vers les partenaires de l'école apparaîtront prochainement.

### Projets de cycle ou de classe (à venir)

#### \*CP:

Mme Theneaud, enseignante en classe de CP est absente depuis plusieurs semaines. La continuité pédagogique est assurée grâce à son remplacement. L'inscription à des projets sur du plus long terme est délicat pour l'instant compte tenu de cette situation particulière.

- Participation au projet avec l'école de Musique à partir du mois de janvier (dans l'attente d'un retour de l'école de Musique validant la demande d'intervention).

- Evaluations diagnostiques de rentrée au CP. Ce sont des évaluations nationales qui ont permis de faire un point précis sur les acquisitions des élèves et sur les besoins de remédiation à apporter dès le début d'année. Les familles vont être destinataires des livrets ainsi que de l'appréciation. Une réunion avec le RASED, l'enseignante supplémentaire (PDMQDC) et les 2 enseignants de la classe a permis d'activer des leviers pour venir en aide aux élèves présentant des fragilités en ce début d'année. Les familles concernées ont été rencontrées individuellement.

Il est à noter que des évaluations diagnostiques ont toujours été proposées aux élèves entrant au CP (comme dans l'ensemble des classes). De fait, les habitudes de l'école quand à la rapide prise en compte de difficultés éventuelles n'ont pas été chamboulées par l'utilisation de ce nouvel outil.

- Participation au Carnaval de la Ville de GRAY.

#### \*CE1:

- Piscine depuis septembre 2017 (du 14/09 au 30/11)

- Intervention de la Maison de la Nature (les oiseaux) deux matinées (13/11 et 21/12)

- rencontre jeux collectifs avec les CP

- Projet artistique : la grande lessive (mars 2018)

- participation au carnaval de la ville de Gray

#### \*CE2 :

- Piscine depuis septembre 2017 (du 14/09 au 30/11)

- + CM1 : montage du projet de classe de Découverte à Rochejean à la ferme de la batailleuse (3 jours, 2 nuits: du mercredi matin au vendredi 16h30). Différentes activités seront proposés autour de la nature et du patrimoine local : le métier d'agriculteur, les soins aux animaux, la traite, fabrication de produits laitiers, de pain, de pizzas, visite de la maison de la réserve de Rémomez??, parcours d'orientation.

*Devis : 3786 € + 930 €(bus)*

*participation familles : 80€/enfant (2960€)*

*demande budget exceptionnel mairie 2018 : 600€*

*participation ASEP : 1216€*

La participation financière peut se faire en plusieurs fois, il est important de venir demander à l'école si il y a des difficultés de paiement.

Le centre a un agrément « classe nature environnement » et si le dossier est validé, il y aurait une réduction de 15 euros par nuit et par enfant.

#### \*CM1 :

- Fête de la jeunesse le 22 septembre 2017 : 2 équipes de l'école ont gagné des bons de réduction à une inscription à une activité sportive.

- montage du projet de classe de Découverte à Rochejean à la ferme de la batailleuse (cf. plus haut)

- récré-surprise organisée la première semaine après les vacances de la Toussaint

- participation à la cérémonie du 11 novembre

\*CM2 :

- Fête de la jeunesse le 22 septembre 2017
- « grande lessive » en mars
- Participation au Cross du Collège le 20/10/2017
- informatique au collège
- des projets avec le collège seront menés

\*ULIS :

- Participation des élèves aux divers projets selon leur classe d'inclusion
- cycle natation

Nous attendons aussi la réponse de l'école de musique concernant les interventions sollicitées.

## **6.Le point sur les travaux et la sécurité à l'école**

-la mise en réseau de l'école permet de rendre optimale l'utilisation du matériel informatique et la réalisation de projets numériques ambitieux (blog, web radio).

-Des imprimantes individuelles dans les classes commencent à ne plus fonctionner. Il semble irrationnel de vouloir les remplacer. Leur coût de fonctionnement est trop élevé (achat des consommables). La mise en réseau permet d'acheter une seule imprimante qui sera partagée à l'étage par les 3 classes (achat sur le budget informatique 2017).

Peut-on imaginer que l'école se dote à la rentrée 2018 d'une photocopieuse laser couleur à laquelle l'ensemble des ordinateurs de l'école seraient reliés ? Son coût de fonctionnement serait alors nettement inférieur à celui que représentent l'entretien et l'achat des consommables pour l'ensemble du parc des imprimantes. La mairie est tout à fait d'accord avec cette idée.

-des étagères ont été posées dans le bureau du directeur, des rideaux occultants également. Une étagère murale a été fabriquée par le menuisier dans la salle de rangement du matériel de sport. Merci !

- merci aussi pour les éclairages des classes, il reste la classe d'ULIS

Les demandes qui restent d'actualité :

- volet de la classe 5 : a-t-il été réceptionné par les services de la Mairie ? Il avait été commandé en Juin (dans le compte rendu du 3ème Conseil d'Ecole) : ils arrivent dans un mois! Les volets des salles 7 et 8 seront aussi changés.
- Le tableau de la classe 8 est inutilisable, possibilité de changer avec un tableau d'une autre classe ou d'acheter un tableau, ou récupérer un tableau d'une autre école?
- Installation des boutons anti-intrusion et du visiophone. Où en est-on ? Le budget initial de 20000 euros passe à 100000 euros... La mairie fait des demandes de financement, à suivre.
- L'école souhaiterait un tableau d'affichage sur la sortie cours d'accueil, la mairie prend note de la demande.

-Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 13/10, permettant à toutes les personnes présentes dans les locaux de sortir dans le calme et en toute sécurité, et de travailler avec les élèves la CAT en cas d'urgence.

Un exercice d'alerte attentat sera réalisé le 11/12, dont le scénario et les modalités d'évacuation/ou confinement seront précisés prochainement par le Rectorat (exercice académique).

Un exercice de confinement (risque majeur) a été posé le vendredi 29 janvier ainsi qu'un autre exercice incendie le 9 mars. Un autre dont la date est tenue secrète aura lieu en fin d'année.

## 7. Questions diverses

La vie de l'ASEP :

2 actions (vente de pain et vente à la foire de gâteaux) réalisées en cette période 1 ont permis de récolter : 975€ euros.

Les enseignants du Collège ont été sollicités ; ça a été l'occasion d'une rencontre-dégustation de pain avec les mamans de l'association (en salle des professeurs du Collège).

Un grand merci à l'ensemble des familles qui ont participé.

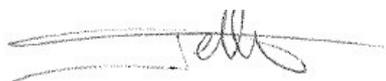
L'association est en train de se mettre en relation avec un apiculteur pour proposer une vente de miel et organisera une vente de chocolats en avril.

L'argent récolté servira à l'ensemble des classes de l'école afin d'abonder le budget de l'Association pour financer des projets de sorties et d'achat de matériel.

*La séance est levée à 19h05,*

*Date de la prochaine réunion : Jeudi 1er février à 17h*

**La secrétaire de séance, Mme Jehl**



**Le directeur de l'école Mr Jeandel**

